

BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE
DE VIE

SECRETARIAT PERMANENT DU
CONSEIL NATIONAL POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DU
DÉVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE ET DE LA
DÉMOGRAPHIE

APERÇU SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DES STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES AU BURKINA FASO

Jean Abdias COMPAORE, SP/CONEDD
Jean Edouard Odilon DOAMBA, INSD

Février 2005

Introduction

Le Burkina Faso, pays sahélien, connaît des problèmes environnementaux marqués essentiellement par le phénomène quasi endémique de la sécheresse et de la désertification. Cette situation s'est de plus en plus aggravée par l'action de l'Homme à travers les activités indispensables qu'il mène pour sa survie et pour le développement social et économique du pays.

Disposer de statistiques fiables sur l'environnement et les problèmes y relatifs s'avère alors indispensable et devrait constituer un préalable indispensable aux processus décisionnels et aux mécanismes opérationnels en matière de préservation et de gestion durable de l'environnement.

Cette assertion est d'autant plus vraie et incontournable que l'économie repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles à travers les secteurs primaire et secondaire qui contribuent respectivement pour 30,5% et 26% au PIB ; par ailleurs, la productivité des ressources naturelles est fortement tributaire des aléas climatiques.

Le Gouvernement du Burkina Faso a donné mandat au département ministériel en charge de l'Environnement et à d'autres départements ministériels stratégiques de mettre en place des dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et informations environnementales. Ces dispositifs sont destinés à donner suffisamment de renseignement sur les ressources de l'environnement, les activités d'exploitation de ces ressources, leurs effets et impacts sur le niveau de vie des populations et la dynamique de l'environnement.



Au vu de certaines insuffisances méthodologiques (absence et méconnaissance des populations et échantillons ainsi que la fiabilité et la précision des statistiques collectées,...) constatées dans la gestion des statistiques environnementales et en l'absence d'une étude spécifique aux statistiques environnementales, nous préférons dans ce document utiliser le terme « données environnementales » plutôt que « statistiques environnementales ».

Situation des statistiques environnementales au Burkina

Le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion des statistiques environnementales au Burkina Faso est marqué par plusieurs faits dont :

- la reconnaissance par la Constitution du droit de chaque citoyen à un environnement sain et de son devoir de protection, de défense et de promotion de l'environnement,
- l'adoption en 1991 d'un Plan d'action national sur l'environnement (PANE),
- la création du Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM), programme d'appui au PANE,
- la structuration du PNGIM en cellule de coordination et en réseau de structures partenaires étatiques et para étatiques provenant de plusieurs départements ministériels ; le PNGIM est chargé d'améliorer la pertinence, la qualité et la disponibilité des informations sur l'environnement et de renforcer les mécanismes nationaux de traitement et de diffusion de l'information,
- chaque membre du réseau a reçu un mandat du gouvernement et ce mandat est maintenu dans le cadre des activités du réseau,
- le réseau qui compte de nos jours une quarantaine de structures, a été élargi aux structures de la société civile et au secteur privé depuis 2000,
- le réseau organisé en trois groupes thématiques de travail, a activement participé et internalisé l'exercice d'élaboration du 1^{er} Rapport sur l'état de l'environnement au Burkina de 2000 à 2002,
- les acquis du réseau PNGIM ont facilité et grandement contribué à la mise en place d'un système informatisé unifié de gestion des données géologiques, minières et environnementales appelé « Espace de navigation et d'information en géologie, mines et environnement (ENIGME) » et composé du Système national d'information sur les sciences de la terre (SNIST), du Système national d'information sur l'environnement (SNIE) et de la Base de données sectorielle sur les mines et l'environnement (BDSME).

Tableau 1 : Liste initiale des structures membres du réseau PNGIM en 1991

| Partenaires | Objectifs / domaines d'intérêt |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BUNASOLS : Bureau National des Sols Service du Cadastre urbain | Données pédologiques ; Plans cadastraux, développement urbain, viabilisation, etc. |
| CNSF : Centre National de Semences Forestières | Distribution, suivi des espèces forestières, etc. |
| DAPE : Direction des Aménagements Pastoraux et du Foncier | Biomasse, pâturages, aménagements pastoraux, suivi de la transhumance, etc. |
| DAT : Direction de l'Aménagement du Territoire Direction des Forêts | Schémas directeurs et plans Ressources Forestières, Fauniques, etc. |
| DGIRH : Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques | Eaux de surface, Eaux souterraines, Répartitions, Potentialités, etc. |
| GEO/UO : Département de Géographie de l'Université de Ouagadougou | Données de géographie physique et humaine (Géomorphologique, distribution, mouvements des groupes sociaux, etc.) |
| IGB : Institut Géographique du Burkina | Données Topographiques de base |
| INERA : Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agricole | Analyse et exploitation des données SIG. |
| INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie Direction de la météorologie | Fichier démographique / administratif (Province, Départements, Villages), Socioéconomique (Ecoles, Dispensaires, marchés, etc.). Données agro-météorologiques, suivis, évolution, etc. |
| PNGT : Programme National de Gestion des Terroirs | Données GT, villages d'intervention, investissements, |

| Partenaires | Objectifs / domaines d'intérêt |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | comités villageois de gestion, etc. |
| DSA : Direction des Statistiques Agropastorales | Statistiques agricoles, production, rendements, etc. |
| SP/CONEDD : Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable | Politiques, stratégies, législation, éducation, information environnementales, du Système National d'Information sur l'Environnement (SNIE) |

Disponibilité et sources des données environnementales

L'étude diagnostique sur l'état et les besoins futurs en gestion informatique du milieu minier et environnemental dans le cadre de la mise en place de l'Espace de navigation et d'information en géologie, mines et environnement (ENIGME) en 2002, les récentes enquêtes menées dans le cadre de l'initiative RAFINE et de la restructuration du Ministère de l'environnement et du cadre de vie révèlent les faits suivants :

1. la disponibilité au sein du Système national d'information sur l'environnement (SNIE) de données environnementales telles que la topographie contenue dans la BNDT (chefs-lieux, localités, limites administratives, courbes de niveau, points cotés, voies de communication, hydrographie linéaire et polygonale, aires de conservation, talus), le climat (précipitations et stations météorologiques), la pédologie (morphopédologie, grandes unités pédologiques), formations aquifères (altération, capacité d'infiltration, piézométrie), l'hydrographie (bassins versants, plans d'eau), la flore (couvert végétal, zones semencières) occupation et utilisation des terres dans les terroirs, les forêts classées et terroirs environnants ; toutes ces données ont été centralisées à partir des unités SIG et télédétection des structures membres du réseau PNGIM et de l'ENIGME ;
2. la disponibilité de données géologiques et minières au Ministère des carrières, des mines et de l'énergie (au Bureau des mines et de la géologie du Burkina, BUMIGEB notamment) et au niveau des sociétés et compagnies minières: plusieurs jeux de données ont été recensés en géologie (sondages miniers, géochimie, forage d'eau, levés de géophysique au sol,...) numérisées, structurés et intégrés au SNIE ;
3. la disponibilité au Bureau national des sols (BUNASOLS) de données pédologiques sous forme de données morphopédologiques tabulaires et cartographiques à 1/500 000, 1/100 000 et à des échelles plus grandes, partiellement numérisées et structurées et non encore toutes intégrées au SNIE ;
4. la disponibilité à la Direction des forêts, à l'Institut de l'environnement et de la recherche agricole (INERA) et au Programme national de gestion des terroirs (PNGT) de données et de cartes d'occupation des terres à grande échelle numérisées, structurées et intégrées au SNIE ;
5. la disponibilité à la Direction générale de l'aménagement du territoire et du développement régional et local de données de l'Atlas national mais non encore structurées et intégrées au SNIE
6. la disponibilité de données climatologiques et agro météorologiques à la Direction de la météorologie, non encore toutes structurées et intégrées au SNIE ;
7. la disponibilité de données cadastrales au Service du cadastre non encore structurées et intégrées au SNIE ;
8. la disponibilité au Centre national de semences forestières (CNSF) de données sur les peuplements forestiers non encore toutes structurées et intégrées au SNIE ;

9. la disponibilité au Ministère des ressources animales des données de l'enquête nationale menée sur les effectifs du cheptel et autres données relatives au pastoralisme non encore structurées et intégrées au SNIE ;
10. la disponibilité au Plan d'action filière riz et à l'INERA d'une base de données sur les bas fonds du Burkina non encore structurées et intégrées au SNIE ;
11. la disponibilité des données de la base de données à référence spatiale du Projet SILEM auprès du PNGT non encore structurées et intégrées au SNIE ;
12. la disponibilité des données sur les ressources halieutiques et toutes autres informations y relatives auprès de la Direction générale des ressources hydrauliques (DGRH) non encore structurées et intégrées au SNIE ;
13. la disponibilité d'images satellitales historiques à rendre accessibles à travers la mise en place d'un dépôt d'images sur le site du SNIE ;
14. la disponibilité de données relatives à l'exploitation, aux flux et à la commercialisation des ressources issues de l'environnement à travers des systèmes d'information tels :
 - Les systèmes d'information sur la production (Enquête permanente agricole, EPA, Enquête maraîchère, EM, Enquête nationale des statistiques agricoles, ENSA, Système d'alerte précoce, SAP, Système de coordination de l'information, système d'information sur les ressources halieutiques, l'enquête nationale sur les effectifs du cheptel, le réseau de surveillance épidémiologique, le suivi de la campagne agropastorale,...) : ils produisent et diffusent les données relatives à l'occupation, les sources de revenus monétaires, la vulgarisation et la pratique de techniques agricoles, l'élevage des ménages agricoles, les équipements et les intrants des ménages agricoles, les prix, la filière maraîchère, les aspects démographiques, les équipements agricoles, la terre et son mode d'exploitation, les données de superficie, de production et de rendement des principales cultures, les pêcheries, les groupements de pêcheurs, l'organisation et la formation des pêcheurs, la production de pêche, le nombre de permis délivrés, le nombre d'acteurs (commerçants de poissons, d'engins de pêche, transformateurs), le nombre de pêcheries ainsi que la valeur des permis de pêche (régionaux), les forêts en aménagement, la situation des actions de lutte contre la désertification sur le terrain, la quantité de semences diffusées, les plants produits, le bilan de la campagne de reboisement (Nombre de plants mis en terres, superficies reboisées, longueur de haies-vives et brise-vent plantés, longueur de protection des berges, superficies et quantités de semences pour les semis directs, superficie et nombre de mise en défense, superficie et nombre de forêts villageoises, superficie et nombre de forêts départementales créées), le bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse nombre de feux déclenchés, les superficies brûlées,...
 - Les systèmes d'information sur les marchés (Système d'information sur les marchés de la SONAGESS, SIM/SONAGESS, Observatoire national du riz, ON riz, Système d'information sur les marchés à bétail, SIM/B) qui collectent et diffusent les données sur les prix au producteur, les prix au consommateur, les prix de gros et demi-gros, l'état d'approvisionnement du marché, les acteurs en présence, les périodes de forte demande et de forte offre, les produits en provenance de pays voisins, les données sur la production et la commercialisation du riz, la commercialisation des produits de pêche, les taxes et impôts sur l'importation et la commercialisation des produits et matériels de pêche, les statistiques sur l'exploitation forestière (nombre de stères de bois de feu, nombre de quintaux de charbon, nombre de pieds de bois d'œuvre, nombre de perches de bois de service évalué à partir des permis de coupe octroyés), le bilan de la campagne de chasse (Nombres Permis de chasse cat. A Petite, Nombres Permis de chasse cat. B, Nombres

Permis de chasse cat. C, Licence viande gibier, Licence viande gibier pour les restaurants, Taxes d'abatage, Certificats d'origine des trophées, Permis chasse spéciales roussettes), la période de survenu des feux, les cartes des zones brûlées en 2002 et 2004 de la zone d'intervention du projet Gestion des feux en milieu rural,...

Difficultés rencontrées dans la collecte des statistiques environnementales

Les difficultés rencontrées dans la gestion des données environnementales et systèmes existants peuvent se classer en plusieurs catégories :

A. Du point de vue institutionnel et organisationnel :

1. les insuffisances institutionnelles et organisationnelles liées à la non définition du statut administratif et juridique des systèmes et dispositifs de collecte existants (cas de l'ENIGME et de son personnel), ce qui compromet sérieusement la pérennité des systèmes ;
2. l'absence d'instruments juridiques et réglementaires spécifiques à la production et à la diffusion des données environnementales ;
3. le financement des systèmes et dispositifs de collecte des données est souvent lié à des ressources extérieures ou non permanentes, hypothéquant ainsi leur pérennité et parfois leur indépendance ;
4. les systèmes d'information existants sont insuffisants en nombre et sont surtout utilisés pour la collecte d'informations à l'intention des autorités administratives et politiques.

B. Du point de vue purement technique :

1. la faiblesse des mécanismes d'harmonisation des normes, des contenus et des outils et fonctionnalités des systèmes d'information;
2. les insuffisances constatées dans la collecte, la structuration, le traitement, l'analyse, la présentation et la diffusion des données ;
3. l'existence de « trous » dans la couverture géographique des données et informations;
4. l'absence de base de métadonnées et d'outils permettant de rechercher et d'explorer les données produites ;
5. la diffusion des informations limitée à l'usage interne des institutions productrices, du fait essentiellement du manque de ressources financières pour les mettre au format et sur les media appropriés.

C. Du point de vue des ressources et facilités :

1. l'insuffisance, l'obsolescence et le degré d'usure parfois important de certains équipements informatiques du fait de leur utilisation intensive au niveau de certains systèmes;
2. le faible taux de connectivité au téléphone et à l'Internet limitant ainsi les possibilités de collecte et de diffusion des données;

3. la faiblesse des ressources humaines dans les différents domaines et disciplines de la production des statistiques environnementales.

Perspectives

Au vu des insuffisances et faiblesses d'ordre institutionnel, organisationnel, technique et infrastructurel, les axes d'amélioration suivants sont présentement envisagés :

- une meilleure intégration des besoins et exigences en données environnementales dans le système statistique national à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- l'élaboration (en cours de démarrage) d'une Politique et d'une stratégie de gestion de l'information environnementale assorties de textes législatifs et réglementaires de même que d'un programme d'investissement conséquent;
- le renforcement de la capacité (humaine, matérielle, infrastructurelle) des systèmes existants en vue de leur permettre de gérer suivant les règles de l'art les dispositifs existants ainsi que de compléter les jeux de données nécessaires à l'accomplissement des missions des structures dont ils relèvent ;
- la mise en cohérence de certaines initiatives de centralisation et de valorisation des données et informations déjà existantes telles le calcul des indicateurs de l'Observatoire national de la pauvreté et du développement humain durable (ONAPAD), l'opérationnalisation et la pérennisation du Système National d'Information sur l'Environnement (SNIE), l'exercice d'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement du Burkina (REEB),...

Conclusion

Le Burkina Faso bien que classé parmi les pays les moins avancés de la planète, est conscient du déficit en statistiques environnementales qu'il vit ; cette situation constitue un sérieux handicap et contribue à éluder certains progrès réalisés tant au niveau de l'importance de la contribution des ressources naturelles à la lutte contre la pauvreté qu'à celui de la gouvernance de ces ressources qui constituent en dernier ressort le seul capital accessible aux populations pauvres.

Le Gouvernement du Burkina Faso s'est engagé depuis deux décennies, dans un processus de renforcement des dispositifs d'observation et de production de statistiques environnementales fiables à travers la création de structures étatiques telles la Direction générale des prévisions et statistiques agricoles (DGPSA), la Direction des statistiques agricoles (DSA), la Direction des préventions et d'alerte précoce (DPAP), le Service des statistiques pastorales en charge des statistiques animales et l'économie de l'élevage et tout dernièrement la Direction du suivi écologique au sein du Ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Ces dispositifs ne sont pas toujours adaptés aux situations de crise (inondations, attaques acridiennes, sécheresse,...) de même leur viabilité n'est pas toujours évidente au vu des mécanismes actuels de fonctionnement et de financement (qui sont essentiellement assurés par les partenaires techniques et financiers) ; cependant, il devient indispensable d'envisager une régionalisation et une harmonisation de tels dispositifs au vu de la portée sous régionale et voire régionale et planétaire de certains phénomènes environnementaux et également de l'ampleur des efforts à déployer pour les appréhender et les solutionner.